

Information en bref sur le Pacte Mondial de l'ONU

UN Global Compact

Créé au début des années 2000 par le Secrétaire Général de l'ONU à l'époque, Koffi Annan, le Pacte Mondial de l'ONU prône le **respect de 10 principes** basés sur

- **les Droits de l'Homme,**
- **le Droit du Travail,**
- **le Respect de l'Environnement,**
- **la Lutte contre la Corruption.**

dans une démarche conforme au concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (R.S.E)

Le Pacte Mondial permet à **toute entreprise à partir de 10 salariés** d'adhérer avec des **contraintes minimales (*)** à un **réseau mondial d'entreprises qui échangent leurs bonnes pratiques** - les « Contributions sur le Progrès – CoP » -grâce à une base informatique gérée par le Pacte Mondial qui fonctionne comme une entité autonome.

(*) **L'adhésion se fait par l'envoi du simple courrier au Secrétaire Général de l'ONU.** Elle est **gratuite** mais il est fortement suggéré à toute entreprise française d'adhérer à l'Association le **Forum des Amis du Pacte Mondial en France** moyennant une **cotisation de base de vingt (20) euros** qui permet de bénéficier des services du Forum et de l'Antenne Côte d'Azur. Il est possible de faire des **contributions volontaires** additionnelles au Forum et/ou à la Fondation du Global Compact.

(*) La seule contrainte administrative pour rester inscrit dans la base de données du Pacte Mondial est de **rédiger deux ans après l'adhésion initiale un document intitulé "Contribution sur le Progrès – CoP"** puis ensuite, une fois par an.

Infos complètes : www.un.org/french/globalcompact ou www.pactemondial.org

**Le rôle de l'Antenne Côte d'Azur
créée et animée par**



L'Antenne Côte d'Azur de l'Association du Forum des Amis du Pacte Mondial en France est, en liaison avec le Siège de l'Association à Paris, dans la proximité de

- fournir toute information utile aux entreprises qui veulent adhérer,
- apporter toute assistance nécessaire aux entreprises ayant adhéré pour maintenir leur adhésion en particulier pour rédiger leur CoP.

L'Antenne est domiciliée aux

Espaces Antipolis – 300 route des Crêtes – 06902 Sophia Antipolis

EthiCum

Depuis 2002, Une Association reconnue d'intérêt général, dédiée à l'Ethique d'entreprise et des affaires sur la base de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

mail@ethicum.org – Tél (0) 493.65.22.00